

Pour ne pas oublier Julien Coster

Les Thudiens se sont réunis ce samedi en l'église de la ville basse. Julien Coster, un des leurs, un jeune dont la vie a été prise, les a rassemblés.

SIL convient de respecter infiniment le deuil de sa famille et de ses proches douloureusement frappés, c'est toute une population et spécialement toute une jeunesse qui ont été aussi touchées au cœur, et cela au cœur de la fête, au cœur de la ville.

La nuit de dimanche à lundi dernier, charnière des festivités de la Saint Roch, Julien Coster, 23 ans, de Biesme-sous-Thuin était frappé de coups de couteaux par des individus qui l'avaient pris à partie dans un débit de boisson aménagé à la rue 't Serstevens. Il devait décéder des suites de ses blessures à l'hôpital.

Une assemblée très digne a



Samedi, les Thudiens étaient nombreux à avoir voulu exprimer leur affection à Julien Coster et à sa famille, endeuillée.

307282

partagé une douleur intense. Son silence avait des échos d'incompréhension, de révolte,

d'injustice devant une violence absurde, inutile, inhumaine. Ce matin, un père ne pou-

vait donner de bonnes nouvelles de ce monde à un fils qui a passé la frontière pour l'autre

monde. « Le seul espoir qui me reste à l'offrir, dit-il, est un léger parfum d'amour ; mais peut-être est-ce toi qui me l'offre aujourd'hui. Tout ce qui n'est pas donné est perdu ».

Ce parfum d'amour, on le retrouvait avec le geste de ces jeunes qui ont couvert le cercueil blanc de roses blanches, entourés de toute une population, toutes générations confondues.

Un merci

Tout ce monde s'est pressé autour de la famille endeuillée. Ils étaient nombreux, comme ce lundi dernier lors de la messe militaire de la Saint-Roch. Au pied de la statue de celui dont le cantique implore « soutiens tes enfants, toujours », un cercueil blanc : un contraste que l'on ne peut accepter, ni comprendre.

Que l'on n'oublie pas Julien Coster dont les témoignages ont exprimé un merci pour tout ce qu'il a eu le temps de donner et de partager, c'est le vœu de toute une population.

Pierre DEJARDIN

Le meurtrier a été arrêté

Julien Coster, 23 ans, avait été poignardé au cœur, le soir de la Saint-Roch à Thuin. Un jeune Turc, de Marcinelle, est passé aux aveux.

LN'AURA pas fallu longtemps aux forces de l'ordre pour élucider le meurtre survenu le week-end dernier, lors des festivités de la Saint Roch à

Thuin. L'enquête s'annonçait pourtant difficile.

Fin de semaine dernière, un jeune Turc, domicilié à Marcinelle, a été interpellé grâce à l'enquête de voisinage du SER de la zone Germinalt. Interrogé, l'individu a avoué avoir porté des coups de couteau à Julien Coster, un jeune Thudien de 23 ans. Des coups qui se sont avérés mortels...

Ces faits dramatiques se sont produits durant la nuit de dimanche à lundi dernier, dans

une ancienne vidéothèque de la rue 't Serstevens, principale artère commerçante de Thuin. À l'occasion de la fête, l'endroit avait été réaménagé en bar, afin de donner un peu plus de vie au centre-ville.

Vers 2 h 30, une altercation a subitement éclaté entre Julien Coster et deux ou trois autres personnes, d'origine turque selon les quelques témoins de la scène. Le jeune homme de 23 ans a toutefois réussi à quitter l'établissement, mais une fois

dans la rue, ses opposants l'ont rejoint. L'un d'entre eux a alors exhibé un couteau et a porté aussitôt quatre coups au malheureux jeune homme. Par deux fois, la lame s'est logée dans la région du cœur.

Grièvement blessé, Julien Coster s'est affalé sur le trottoir. Ses agresseurs, eux, ont pris la fuite pour disparaître dans la nature. Avisés des faits, les secours sont arrivés sur place et ont soigné la victime à même le sol durant de longues minutes avant de l'emmener au

CHU de Lobbes. Vu son état critique, le blessé a ensuite été transféré à l'hôpital de Jolimont où il est finalement décédé de ses blessures lundi après-midi.

Les enquêteurs n'auront donc pas tardé à résoudre ce crime abject puisqu'un suspect est d'ores et déjà passé aux aveux. L'individu, dont le casier judiciaire était jusqu'alors vierge, a été placé sous mandat d'arrêt et incarcéré à la prison de Jamioulx.

F.D.